

# NETTOYANT PAR EXTRACTION

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2						
	Santé		Réactivité	0						
		<table border="1"> <tr> <td>Santé</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Risques d'incendie</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Réactivité</td> <td>0</td> </tr> </table>			Santé	2	Risques d'incendie	0	Réactivité	0
Santé	2									
Risques d'incendie	0									
Réactivité	0									
Danger spécifique										
Vêtements de protection	Aucun requis		Apparence	Jaune. Liquide. Voir la Section 9. ATTENTION: Peut causer une irritation des yeux. Peut irriter modérément la peau.						

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	NETTOYANT PAR EXTRACTION		Code	5248
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Soins des tapis. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.		PMS#	3128392
FTSS#	126354002		Date de validation	5/20/2003
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	5/20/2003	
		Remplace	Aucune validation antérieure.	
		En cas d'urgence	(800) 851-7145	

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Sel de ÉDTA tétrasodium	64-02-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Sel de potassium d'acide gras dibasique	68127-33-3	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Silicate de sodium	1344-09-8	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Agent Tensioactif (NJTSR# 489909-5126-PC)		5-10	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

## Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut être modérément irritant pour les yeux.
<i>Peau</i>	Contact prolongé ou répété avec la peau peut irriter modérément la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

**Section 4. Premiers soins**

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement à grande eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Ne rien donner par la bouche, à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Notes au physicien</b>	Sans objet.

**Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Inflammabilité du produit</b>	Inconnu.
<b>Points d'éclair</b>	Coupe fermée: >93.333°C (200°F).
<b>Produits de la combustion</b>	Inconnu.
<b>Appareils et méthodes de lutte contre les incendies</b>	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
<b>Special Remarks on Fire and Explosion Hazards</b>	Inconnu.

**Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels**

<b>Précautions personnelles</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage</b>	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

**Section 7. Manipulation et entreposage**

<b>Manutention</b>	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage. <b>POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.</b>
<b>Entreposage</b>	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. <b>GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.</b>

**Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle**

<b>Contrôles d'ingénierie</b>	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local
<b>Protection personnelle</b>	
<i>Yeux</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Mains</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation. Gants de caoutchouc
<i>Respiratoire</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>État physique et apparence</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Pomme. Fruitée.
<b>Couleur</b>	Jaune. (Pâle.)
<b>pH</b>	11.3 à 12.3 [Basique.]
<b>Gravité Spécifique</b>	1.03
<b>Point d'ébullition/condensation</b>	100°C (212°F)
<b>Point de fusion/congélation</b>	0°C (32°F)
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Complète.

**Section 10. Stabilité et réactivité**

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Réactif avec les agents comburants, les acides. Eviter de mélanger avec: Métal non ferreux
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

**Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie**

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

**Section 12. Information sur l'écologie**

Non disponible.

**Section 13. Considérations lors de la disposition**

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

**Section 14. Renseignements sur l'expédition**

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
CLASSE TMD	Sans objet.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
TDG Special Considerations	Sans objet.

**Section 15. Information réglementaire**

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

### Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1.02

#### Avis au lecteur

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*